


# HTML - Tableaux

## Création et formatage de tableaux

Présenter le document suivant :



1. à partir du texte "Mentions légales"
2. en respectant la mise en forme ci-dessous

Nommer le fichier **mentions-legales.html** et la feuille de style **css/tableau.css**

## A reproduire

### Quel statut juridique choisir pour votre entreprise ?

Il existe plusieurs statuts juridiques. Comment savoir le quel est le mieux adapté à votre projet d'entreprise ? |

Voici un tableau récapitulatif des **principaux statuts** avec leurs principaux attributs pour vous aider dans votre choix :

	ENTREPRISE INDIVIDUELLE (EI)	ENTREPRISE UNIPERSONNELLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (EURL)	SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL)	SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (SNC)	SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE (SAS)	SOCIÉTÉ ANONYME (SA)
NOMBRES D'ASSOCIÉS	Entrepreneur individuel seul	1 seul associé	Minimum 2 Maximum 100	Minimum 2 personnes physiques ou morales (commerçant)	Minimum 2 Pas de Maximum	Minimum 7
MONTANT DU CAPITAL	Pas de notion de capital	Fixé librement		Pas de notion de capital	Fixé librement	
RESPONSABILITÉ DES ASSOCIÉS	Totale et indéfinie sur biens personnels	Limité aux apports		Indéfinie et solidaire sur biens personnels	Limitée aux apports	
RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS	Responsabilité Civile et pénale du chef d'entreprise					
RÉGIME SOCIAL DU DIRIGEANT	Non salarié	Non salarié si le gérant est l'associé unique Assimilé salarié si le gérant est un tiers	Le gérant minoritaire est assimilé salarié. Le gérant majoritaire non salarié. Le gérant égalitaire est salarié	Non salarié	Assimilé salarié, bénéficie du régime de sécurité sociale et de retraite des salariés quel que soit le nombre d'actions détenues	Le président est assimilé salarié, les autres membres du conseil d'administration sont non rémunérés pour leur fonction de dirigeant
RÉGIME SOCIAL DES ASSOCIÉS	/	/	Salariés (si contrat de travail)	Non-salariés	Sans objet	Salariés (si contrat de travail)
RÉGIME FISCAL IMPOSITION DES BÉNÉFICES	Impôt sur le Revenu	L'associé unique est imposé directement au titre de l'impôt sur le revenu (BIC ou BNC) avec possibilité d'opter pour l'impôt sur les sociétés	Impôt sur les sociétés (possibilité d'opter pour l'impôt sur le revenu dans le cas d'une SARL de famille)	Pas d'imposition de la société, chaque associé est imposé sur sa part de bénéfice à l'impôt sur le revenu (BIC)	Impôt sur les sociétés	

## Texte

### Quel statut juridique choisir pour votre entreprise ?

Il existe plusieurs statuts juridiques. Comment savoir le quel est le mieux adapté à votre projet d'entreprise ?

Voici un tableau récapitulatif des principaux statuts avec leurs principaux attributs pour vous aider dans votre choix :

ENTREPRISE INDIVIDUELLE (EI)

ENTREPRISE UNIPERSONNELLE À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (EURL)  
SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE (SARL)  
SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF (SNC)  
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE (SAS)  
SOCIÉTÉ ANONYME (SA)  
NOMBRES D'ASSOCIÉS  
Entrepreneur individuel seul  
1 seul associé  
Minimum 2  
Maximum 100  
Minimum 2 personnes physiques ou morales (commerçant)  
Minimum 2  
Pas de Maximum  
Minimum 7  
MONTANT DU CAPITAL  
Pas de notion de capital  
Fixé librement  
Pas de notion de capital  
Fixé librement  
RESPONSABILITÉ DES ASSOCIÉS  
Totale et indéfinie sur biens personnels  
Limité aux apports  
Indéfinie et solidaire sur biens personnels  
Limitée aux apports  
RESPONSABILITÉS DES DIRIGEANTS  
Responsabilité Civile et pénale du chef d'entreprise  
RÉGIME SOCIAL DU DIRIGEANT  
Non salarié  
Non salarié si le gérant est l'associé unique Assimilé salarié si le gérant est un tiers  
Le gérant minoritaire est assimilé salarié. Le gérant majoritaire non salarié. Le gérant égalitaire est salarié  
Non salarié  
Assimilé salarié, bénéficie du régime de sécurité sociale et de retraite des salariés quel que soit le nombre d'actions détenues  
Le président est assimilé salarié, les autres membres du conseil d'administration sont non rémunérés pour leur fonction de dirigeant  
RÉGIME SOCIAL DES ASSOCIÉS  
/  
/  
Salariés (si contrat de travail)  
Non-salariés  
Sans objet  
Salariés (si contrat de travail)  
RÉGIME FISCAL IMPOSITION DES BÉNÉFICES  
Impôt sur le Revenu  
L'associé unique est imposé directement au titre de l'impôt sur le revenu (BIC ou BNC) avec possibilité d'opter pour l'impôt sur les sociétés  
Impôt sur les sociétés (possibilité d'opter pour l'impôt sur le revenu dans le cas d'une SARL de famille)  
Pas d'imposition de la société, chaque associé est imposé sur sa part de bénéfice à l'impôt sur le revenu (BIC)  
Impôt sur les sociétés

From:  
<http://slamwiki2.kobject.net/> - **SlamWiki 2.1**

Permanent link:  
<http://slamwiki2.kobject.net/web/html/pratique3>

Last update: **2023/03/19 20:36**

